



Rapport

Atelier sur l'amélioration des pratiques d'aménagement forestier des entreprises à intérêt chinois au Gabon : leçons apprises, priorités et perspectives



Libreville, le 01 Décembre 2016

Salle de réunion, Hôtel Hibiscus

SOMMAIRE

1. OBJECTIFS ET RESULTATS DE L'ATELIER	3
2. DEROULEMENT DE L'ATELIER	3
2.1. Ouverture de l'atelier	3
2.2. La méthodologie de l'atelier	3
2.2.1. Présentation de PPECF-COMIFAC	4
2.2.2. Présentation la NEPCon	4
2.2.3. Présentation de Rainforest Alliance	4
2.2.4. Présentation de WWF Gabon	4
2.2.5. Présentation de CARL RONNOW	5
2.2.6. Présentation du Projet Contrôle de l'Aménagement Forestier (CAF)	5
2.1.1. Travaux en groupes	5
2.1.2. Résultats des groupes	6
3. RECOMMANDATIONS	7
3.1. Clôture et Recommandations de l'Atelier	7
4. ANNEXES	8
4.1. Thèmes de Référence	8
4.2. Liste de présents	11

1. OBJECTIFS ET RESULTATS DE L'ATELIER

Le 01 Décembre 2016, l'**Atelier sur le Projet d'amélioration des pratiques d'aménagement forestier des entreprises à intérêt chinois au Gabon : leçons apprises, priorités et perspectives** s'est tenu à la salle de réunion de l'Hotel Hibiscus, étaient présents : la Directrice Nationale WWF, les représentants de l'administration forestière (DGF, DGFAP, AEAFFB, CAF), WWF-Gabon, PPECF-COMIFAC, Rainforest Alliance et NEPCon, les bureaux d'études (TEREA), les représentants des sociétés forestières (FORREX SA, XCELWOOD, SUNRY GABON, TTIB, HUA JIA, SBL, TBNI, KHLL, RFM, CARR RONNOW, Cf. annexe 4.2).

Dans le cadre des appuis que le WWF-Gabon apporte à la fois au Ministère en charge de la Forêt et aux opérateurs forestiers asiatiques, et en particulier chinois, un **Projet d'appui à l'amélioration de leurs pratiques d'aménagement** a été mis en œuvre par le WWF et ses partenaires NepCon et Rainforest Alliance entre juin 2015 et aujourd'hui. Ce projet a été financé par le Programme de Promotion de l'Exploitation Forestière Certifiée (PPECF) de la COMIFAC (source KFW).

Cet atelier vise donc à tirer les leçons des expériences menées et à fournir des recommandations sur les priorités dont il faudrait tenir compte à l'avenir, pour significativement améliorer les pratiques d'aménagement chez les opérateurs à intérêt asiatique et plus largement chez l'ensemble des opérateurs au Gabon au regard des défis identifiés.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les résultats et les leçons apprises du projet sont partagés avec les parties prenantes de l'aménagement forestier au Gabon ;
- Les priorités sur l'amélioration des pratiques d'aménagement au Gabon sont identifiées ;
- Des recommandations sont émises pour la prise en compte de ces priorités, notamment concernant les opérateurs chinois et les éventuelles stratégies spécifiques à mettre en œuvre pour les engager davantage et les mettre à niveau.

2. DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier s'est déroulé sur un jour à la salle de réunion de l'Hôtel Hibiscus de Louis.

2.1. Ouverture de l'atelier

Les travaux ont démarré à 9h00 sous la présidence de Mme Marthe Mapangou la Directrice Nationale WWF.

Dans son mot d'ouverture, la Directrice Nationale WWF a souhaité la bienvenue aux participants et présenté brièvement le projet en soulignant que le Gouvernement gabonais suit avec un intérêt particulier, pour l'atteinte de la gestion durable de son patrimoine forestier. Elle a terminé le mot d'ouverture, en souhaitant l'implication active des participants à l'atteinte des résultats de l'atelier.

2.2. La méthodologie de l'atelier



Vue des images de l'atelier avec les principaux participants

Après ce bref mot d'ouverture, le modérateur M. Martial Agondogo, a présenté la méthodologie, qui consistait à présenter: (i) les présentations par les différents partenaires du projet, (ii) les échanges sur les acquis de ce projet et les écueils rencontrés, (iii) les travaux en groupes et (iv) la restitution des résultats issus de ces groupes.

2.2.1. Présentation de PPECF-COMIFAC

M. Elie Ngoa, Responsable Technique a présenté les objectifs du Projet PPECF qui sont : i) la mise en place de mécanismes techniques et formels ainsi que des conditions institutionnelles propices à la certification ; ii) l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts (Formations et activités spécifiques liées à la certification) ; iii) le renforcement de la communication sur l'exploitation industrielle durable (collecte d'informations scientifiquement fondées, promotion de la transparence dans l'exploitation certifiée des forêts ; Information du grand public, rassemblement des acteurs actifs dans la certification).

Il a rappelé que le PPECF a stabilisé la certification FSC FM, autours de 5,4 millions d'hectares dans la sous-région et que près de 1 727 615 ha de forêts sont certifiées légales (OLB/ VLC/ VLT) depuis avril 2015.

Dans sa seconde présentation, M Elie Ngoa a relevé le démarrage prochain du PPECF II pour profiter du regain d'intérêt pour la certification de légalité, afin de limiter l'exploitation illégale. Se PPECF II se propose en un « package » d'appuis plutôt que des appuis séparés, le PPECF II a la possibilité d'introduire des pratiques qui dépassent le niveau des prescriptions purement légales que l'entreprise dans l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts par le biais de formations et d'activités spécifiques liées à la certification de niveau OLB / VLC et FSC / PEFC (ou équivalent).

2.2.2. Présentation la NEPCon

Achille Djeagou représentant de NEPCon a présenté la synthèse des activités d'audits de légalité : défis et leçons apprises du respect de la légalité au Gabon, réalisées par NEPCon depuis sa présence en Afrique Centrale. C'est une Organisation à but non lucratif basée au Denmark, et travaille dans le monde à travers un réseau d'experts.

Elle procède à des analyses de risque pour la légalité en Afrique de l'Ouest et Centrale et, également des risques dans chaque pays exportateur où elle opère. Celle-ci commence toujours par une évaluation nationale des risques. Dans le cadre de cette évaluation des risques, NEPCom a pré-audit 6 entreprises gabonaises du domaine : exploitation forestière et transformation de bois, entre 2015-2016, en utilisant la Norme LegalSource adapté au Gabon.

Les aspects évalués étaient: Droits légaux pour la récolte; taxes et redevances; la récolte du bois; droit des tiers et commerce et transport. Et les résultats montrent que les responsables des entreprises ont activement collaboré, en accompagnant l'équipe NEPCom d'évaluation pour ses visites en forêt et dans la scierie. La plupart des ingrédients de base pour que les entreprises obtiennent un certificat de légalité LEGALSOURCE sont présents. **Ce qui est un aspect positif des différentes évaluations.**

2.2.3. Présentation de Rainforest Alliance

Sandra Razanamandranto et Alexandre Boursier ont présenté les activités de promotion du FSC dans le cadre du projet. Ils ont insisté sur les nombreuses attentes et les résultats obtenus qui sont assez satisfaisants dans l'ensemble.

2.2.4. Présentation de WWF Gabon

Brice Nganda, Coordonnateur Forest au WWF a présenté la prise en compte de la faune dans les concessions forestières : constat et perspectives. Il est revenu sur l'Appui à la meilleure gestion faune: proposition d'un plan modèle de protection de la faune qui est l'axe principal d'intervention du WWF Gabon. Se basant sur les évaluations des pratiques d'aménagement forestier, aucune des 16 entreprises auditées (même pas celles certifiées FSC) n'avait pas un document de type plan de gestion/protection faune.

Aussi le plan de gestion de la faune sauvage « modèle » et son application dans deux concessions forestières sélectionnées parmi les concessionnaires du projet semble être la solution. Le PGF doit contenir des mesures basiques relevant de la « protection » de la faune et destinées, essentiellement, à limiter les impacts de l'exploitation (les exploitants forestiers ne font pas de « gestion » au sens strict du terme) et le Plan de Protection Faune (PPF) proposé à la fin qui est un guide d'élaboration et des annexes, en vue de sa mise en œuvre.

2.2.5. Présentation de CARL RONNOM

Le représentant de CARL RONNOM a présenté les perspectives d'un acheteur de bois certifié. Cette entreprise est chargée du négoce du bois au niveau international et les bois africains et singulièrement gabonais font partis de leur marché.

2.2.6. Présentation du Projet Contrôle de l'Aménagement Forestier (CAF)

David Igueza, Coordonnateur du CAF a présenté l'évaluation de l'état de l'aménagement forestier au Gabon par le Projet Contrôle des Aménagements Forestiers. Son objectif global est de pérenniser le patrimoine forestier naturel du Gabon à travers 3 objectifs spécifiques : i) Renforcer les moyens de contrôle des plans d'aménagement et de l'exploitation forestière ; ii) Renforcer les capacités techniques des services centraux et déconcentrés, en matière de contrôle de l'aménagement forestier ; iii) Développer l'effectivité et la qualité du contrôle de l'aménagement forestier.

La situation de l'aménagement forestier au Gabon montre 15 312 644 ha et les contrôles vont s'intensifier. A cet effet, il est nécessaire que les entreprises forestières soient à jour, en ayant la documentation forestière et de gestion à jour par Opérateur avec : i) Plan d'Aménagement ; ii) Plan de gestion ; iii) Plan Annuel d'Opérations et la présence sur site de cellule d'aménagement.

2.2.7. Travaux en groupes

Sur la base de la liste d'émargement le modérateur a divisé en deux groupes les participants tout en rappelant les objectifs de l'atelier que les groupes devraient se pencher. Ainsi chaque groupe a réfléchi sur les mêmes questionnements.

Les groupes étaient constitués comme suit :

- Groupe 1 :

- Président : David INGUEZA (Coordonnateur CAF)
- Rapporteur Achille DJEA (NEPCON)
- Membres : BEKALE BE NGUEMA (Douanes) ; Paul ETONJHE EKOMIE (RFM) ; Nicolas FRANCESKETI (UE) ; François BLANCA (FOREEX) ; MOUSSILA (AEAFFB) ; Christian NZEINGUI (DGFAP-DAP) ; David MWINDA (SUNTY GABON) ; Claude N'NOH (KHLL) ; Marius KOMBILA (Bureau d'Etudes GFEC)

- Groupe 2 :

- Président : Philomène NKOULOU (Présidente)
- Rapporteur : Caltran MAYOMBA (RFM)

- Membres : Emille MORIN (TEREA) ; Xavier MEGNE ELLA (RFM) ; Baptiste GERVAISE (TBNI) ; Emile DITSOUYOU (SBL) ; Richard GARRIGUE (CAF) ; N'SITOU MABIALA (DG AEAFB) ; Delphin MAPAGA (DGA 2 Forêts)

2.2.8. Résultats des groupes

Travaux de groupes	Groupe 1	Groupe 2
Identification des priorités pour l'amélioration des pratiques d'aménagement au Gabon	Secteur privé : Mise à la disposition de toutes les informations (normes en vigueur au Gabon) nécessaires et utiles	Vulgarisation à travers l'IEC auprès de tous les acteurs des outils législatifs et réglementaires par la traduction des documents en anglais et en mandarin
	Recruter des aménagistes pour la cellule d'aménagement a	Organisation de chaque entreprise par la mise en place d'un organigramme qui répartit les responsabilités
	Appui technique et conseil de la part de l'administration (AEAFB)	Avoir un responsable sociétal et environnemental
		Difficulté pour les entreprises d'avoir du personnel qualifié
		Avoir une politique sur l'évolution des carrières afin de fidéliser le personnel
		Aider les entreprises à se structurer en fonction de la taille de chacune d'elles
		Planifier du coût de l'aménagement
Quelles sont les opportunités et principaux challenges pour prendre en compte les priorités pour l'amélioration des pratiques d'aménagement au Gabon (points de vue des différentes parties prenantes)	Le CAF est une opportunité pour appuyer les entreprises à capitaux asiatiques.	Augmenter le taux moyen de 26% à la légalité
	L'AEAFB est l'entité qui va soutenir les opérateurs forestiers qui le désirent (Projet Appui à la filière Forêt-bois)	Evolution du cadre législatif, réglementaire et institutionnel par la réforme du code forestier
		Certification (évaluation et suivi)
		A travers l'AEAFB l'appui à la filière forêt-bois
		Le projet BAD
		Le projet CAF
		Le PPECF II
		Travailler d'avantage avec les ONG et les bureaux d'études
		Développer des partenariats ente les entreprises et les grandes écoles et universités (ENEF,...)

3. RECOMMANDATIONS

3.1. Clôture et Recommandations de l'Atelier

L'atelier a pris fin le 01 Décembre 2016 vers 17 h avec les restitutions des travaux des groupes de travail.

Les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

- Mettre en place une cellule d'aménagement ou recruter un technicien spécialisé en fonction de la taille de la concession ;
- Accompagner les forestiers à capitaux asiatiques dans le respect de la légalité et de la traçabilité ;
- Promouvoir les standards existants en matière de certification forestière ;
- Vulgariser et diffuser les outils et autres référentiels utiles à la pratique d'aménagement.

4. ANNEXES

4.1. Thèmes de Référence

Atelier sur l'amélioration des pratiques d'aménagement forestier des entreprises à intérêt chinois au Gabon : leçons apprises, priorités et perspectives

Libreville, le jeudi 01 décembre 2016

Partenaires techniques : WWF-Gabon, Rainforest Alliance et NEPCon

Partenaire Institutionnel : Ministère en charge des forêts du Gabon

Bénéficiaires : 6 entreprises forestières dont (3) chinoises, (1) française, (1) libanaise, (1) malaisienne, filière forestière gabonaise dans son ensemble, l'Administration forestière gabonaise.

Bailleur de fonds : KFW/COMIFAC-PPECF

Contexte

Au sein du Bassin du Congo, le Gabon est l'un des rares pays à avoir, dans son domaine forestier productif, un pourcentage relativement élevé de permis forestiers concédés aux opérateurs économiques à capitaux chinois. En effet, en juillet 2014, les services techniques du Ministère en charge des Forêts dénombraient déjà 29 entreprises forestières chinoises gérant 5 162 548 ha de concessions forestières (sur 14 000 000 d'ha au total), parmi lesquelles 12 entreprises ayant des Conventions Provisoires Aménagement Exploitation et Transformation (CPAET) pour 1 635 973 ha et 17 ayant des UFAs pour 3 526 575 ha.

Une évaluation des pratiques d'aménagement forestier menée entre 2012 et 2014 sur la base des PCI OAB/OIBT sur un échantillon de 16 entreprises au total, a révélé pour les entreprises à capitaux chinois (N=8) un taux moyen de 26% de conformité à la légalité et aux normes de gestion durable des forêts (contre 80% pour les UFAs certifiées FSC) : cette catégorie d'exploitants apparaît ainsi la moins performante en termes de gestion durable parmi les différentes catégories d'exploitants forestiers installés au Gabon. Ces résultats appellent les partenaires de la gestion durable des forêts à un suivi et un accompagnement de cette catégorie d'acteurs, en vue de les pousser, par étapes, d'abord vers la légalité, puis vers la certification forestière durable.

Cette situation est assez préoccupante au vu des enjeux actuels de ce secteur au niveau national. En effet, la superficie totale concédée à l'exploitation forestière s'étend actuellement sur plus de 60% du territoire national et ce secteur est le 2ème employeur du pays. Par ailleurs, comme exprimé dans sa stratégie nationale dite « Gabon Emergent à l'horizon 2025 », et notamment dans son pilier Gabon Vert, l'Etat gabonais a pour ambition de se positionner comme leader mondial pour la certification des bois tropicaux.

Dans le cadre des appuis que le WWF-Gabon apporte à la fois au Ministère en charge de la Forêt et aux opérateurs forestiers asiatiques, et en particulier chinois, un **Projet d'appui à l'amélioration de leurs pratiques d'aménagement** a été mis en œuvre par le WWF et ses partenaires NepCon et Rainforest Alliance entre juin 2015 et aujourd'hui. Ce projet a été financé par le Programme de Promotion de l'Exploitation Forestière Certifiée (PPECF) de la COMIFAC (source KFW). Les objectifs spécifiques visés par le projet étaient :

1/ l'évaluation et l'analyse des écarts entre les pratiques et la légalité et le système de certification FSC à travers la réalisation de tests à blanc de la grille de légalité RBUE du Gabon par NEPCon

2/ la promotion de la certification FSC par la formation des parties prenantes sur la pratique des audits FSC et l'évaluation et l'analyse des écarts entre les pratiques et le système de certification FSC à travers la réalisation de pré-audits FSC par Rainforest Alliance

3/ le renforcement de la prise en compte des aspects liés à la gestion de la faune sauvage par l'élaboration d'un modèle de plan de protection de la faune qui pourrait servir de guide réglementaire à l'Administration.

Objectif et résultats attendus de l'atelier

S'appuyant sur les résultats de ce projet arrivé à terme, le présent atelier vise à tirer les leçons des expériences menées et à fournir des recommandations sur les priorités dont il faudrait tenir compte à l'avenir pour significativement améliorer les pratiques d'aménagement chez les opérateurs chinois et plus largement chez l'ensemble des opérateurs au Gabon au regard des défis identifiés.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les résultats et les leçons apprises du projet sont partagés avec les parties prenantes de l'aménagement forestier au Gabon ;
- Les priorités sur l'amélioration des pratiques d'aménagement au Gabon sont identifiées ;
- Des recommandations sont émises pour la prise en compte de ces priorités, notamment concernant les opérateurs chinois et les éventuelles stratégies spécifiques à mettre en œuvre pour les engager davantage et les mettre à niveau.

A l'issue de l'atelier, un rapport sera produit reprenant, entre autres, l'ensemble des discussions et recommandations émises qui seront capitalisées ultérieurement pour l'identification de futures actions.

Participants

L'atelier regroupera toutes les parties prenantes impliquées dans l'aménagement forestier au Gabon : Administrations en charge des Forêts, de la Faune, des Aires Protégées, les exploitants forestiers, les ONG nationales et internationales, les bureaux d'études, les projets et initiatives en lien avec la gestion durable des forêts.

Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroulera sur une journée : le jeudi 01 décembre à l'Hôtel Hibiscus de Louis, selon le programme suivant.

8h30 – 9h00	Ouverture de l'atelier – Enregistrement des participants	
9h00 – 9h30	Mot de bienvenue et discours d'ouverture	Directrice Nationale WWF
9h30 – 9h50	Présentation du PPECF- COMIFAC	PPECF-COMIFAC
9h50-10h10	Présentation de la synthèse des activités d'audits de légalité : défis et leçons apprises du respect de la légalité au Gabon	NepCon
10h10-10h30	Présentation des activités de promotion du FSC dans le cadre du projet	Rainforest Alliance
10h30 – 10h45	La prise en compte de la faune dans les concessions forestières : constat et perspectives	WWF Gabon
10h45-11h15	Perspectives d'un acheteur de bois certifié	CARL RONNOW
11h15-11h45	Évaluation de l'état de l'aménagement forestier au Gabon	Projet Contrôle de l'Aménagement Forestier (CAF)
11	Pause-café	

Atelier sur l'amélioration des pratiques d'aménagement forestier des entreprises à intérêt chinois au Gabon : leçons apprises, priorités et perspectives

	Discussion en plénière (Points de discussion : les opérateurs chinois sont-ils des cas spéciaux nécessitant des approches spécifiques ? Quel rôle pour les certifications dans l'amélioration des pratiques d'aménagement à l'avenir ?)	
11h45-12h30	Travaux de groupes Identification des priorités pour l'amélioration des pratiques d'aménagement au Gabon	
12h30 – 13h00	Restitution des travaux de groupes et discussion	
13h00 – 14h00	Déjeuner	
14h00 – 14h30	Leçons apprises de la première phase du programme et conséquences sur les priorités identifiées pour la phase suivante	Equipe du PPECF
14h30-15h15	Travaux de groupes : quelles sont les opportunités et principaux challenges pour prendre en compte les priorités pour l'amélioration des pratiques d'aménagement au Gabon (points de vue des différentes parties prenantes)	
15h15-15h45	Restitution des travaux de groupes	
15h45-16h15	Débat final en plénière	
16h15-16h30	Clôture de l'atelier	Directrice Nationale WWF

4.2. Liste de présents



Rainforest
Alliance



Atelier sur le Projet d'amélioration des pratiques d'aménagement forestier des entreprises à intérêt chinois au Gabon : leçons apprises, priorités et perspectives

Libreville, le jeudi 01 décembre 2016

Liste de présence

NOM ET PRENOM	ENTREPRISE	FONCTION	CONTACT
EDOU ARSENG	RAIN FOREST MANAGEMENT	Responsable Social	02 28 25 08
DAVID HUTCHINSON	CARL RONNOW	MARKETING MANAGER	info@carlronnow.com.my
NAONG Eugene	WWF	Resp. BR	07 71 58 15
GARRIGUE Richard	CAF	Assistant Technique	04 01 21 76
THOUSSICA Paulin	AEAFFB	Chargé d'étude DG	07 74 36 27
MORIN Emilie	TEREA	Chargée mission forêt/aménagement	06.18.81.41 e.morin@terea.net
MWINDA DANIEL	SUNRY GABON	ASS. DU DIRECTEUR	04 77 01 18
MAJOMBA CALTRANT	RFM	Cartographe / Aménageur	02 17 21 42 caltrant@yaho.fr

Atelier sur l'amélioration des pratiques d'aménagement forestier des entreprises à intérêt chinois au Gabon : leçons apprises, priorités et perspectives



Rainforest Alliance



NOM ET PRENOM	ENTREPRISE	FONCTION	CONTACT
NDJENGI Christian	MEF	DAAP	06 24 87 70
NKOULOU Philomène		Auditeur FSC / R. A	06 61 14 80
BEKALE-RE-NGUEMA GREG	Mimik EG / DGD DI	Chargé d'études	06-36-18-69
FIRPAUS NOZUA HASYIM	XCELWOOD	MARKETING MANAGER	04-91-87-70
BOURSIER ALEXANDRE	RAINFOREST ALLIANCE	CONSULTANT	+1-819-918-6572 ALEXANDRE@UNFORESTIER.COM
RAZANAMANDRANTO SANDRA	RAINFOREST ALLIANCE	DIRECTRICE AFRIQUE	RAZANAMANDRANTO SRAZANAMANDRANTO@RA.ORG
NEANDA Brice	WWF	Coordonnateur P. Forêt	bricandato@wwfgab.org / 0701727
Henrik	RAIN FOREST MANAGEMENT	Marketing	henrikush@live.co.uk
KEE YONG	RAIN FOREST MANAGEMENT	DG Adjoint	wingkeelyong@hotmail.com
ETOU GHE PAUL	RAIN FOREST MANAGEMENT	Responsable Forêt	04-00-83-11
OBIANI NKOUN Jean	TTIB	Conseiller Adjoint	06-40-13-77
Camille NASR	TTIB	DG TTIB	07-07-41-07
Jean Pierre GALLARD	FOREEXSA	PDG / FOREEX SA	07 35 70 41 jxgab@yuhoo
DITSOUNGOU Emile	SBL	Responsable Certification	07855326 emile@stbgroup.com
ABUI Patrice	HUA-JIA	Responsable d'Aménagement	03215129 antchouet@gmail
Kombila Navin	GFEC	DG	047579105 HUYUY feujadejoud
MAHOUNA JEAN	CEA 1000	Journaliste	07199796

Atelier sur l'amélioration des pratiques d'aménagement forestier des entreprises à intérêt chinois au Gabon : leçons apprises, priorités et perspectives



NOM ET PRENOM	ENTREPRISE	FONCTION	CONTACT
FRANCESCHETTI NICOLA	DELVE	ATTACHE	07 83 72 89 NICOLA.FRANCESCHETTI@EEAS.EUROPA.E
N'SITOU MABIALA	AETFFB	DIRECTEUR GENERAL	04 57 84 10 nmabiala@yahoo.fr
INGUEZA David	Projet CAF (Forêt)	Coordonnateur	06.55.01.01
DJEAGOU ACHILLE	NEPCON	Consultant	00237 699109564
NGOA ELIE OLIVIER	PPECTF/COMIFAC	RESP. TECHNIQUE	00237 699461890 ElieNgoa@gfa-group.de
MARANGOU Martha	WWF GABON	DIRECT. NAT	mmapangou@wwf-gab.org
ONDOUNA Adolphe	Rainforest Alliance	Auditeur PSC	aondouna@ra.org
N'NOHN Claude Yvonne	KALL Forestry	Assistante ARH	07.03.20.00/02.00.5080
GERVAISE Baptiste	TRNT	Service Aménagement Forêt	04 16 35 59
DICK A. J. WINGS	CARL RONNOO (M) SchBw	Environmental Department	+60 198229728
YONG LIM WAT	RFM-GSEZ	DIRECTOR	+201 06059870
NYANTAH FRANCESCA ROZMAN	RFM	CHIEF DU PERSONNEL ADJT	07 12 28 69
ELLA MEGNE XAVIER	RFM	Responsable FAUNE	07.98.13.81
ONDO ROSE	PAFC GABON	Présidente	05 33 66 44 molerose@yahoo.fr
BLANCA FRANCOIS	FOREEX SA	DAEIR (4241)	07.15.71.31 francosblanc2@gmail.com
Agondozo Martial	DGEA	Chf de service Carls/Facilitator	07.00.35.11
MAPAGA Delphin	DGA Forêts	DGA2 Forêts	06.20.64.19/07.89.15.87 dmapagad@yahoo.fr